



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Vannes, le 08 AVR. 2026

Service eau biodiversité risques
Unité gestion des procédures environnementales

Le directeur départemental des
territoires et de la mer du Morbihan

affaire suivie par :

Anne Letourneur – DDTM 56
tel : 02.56.63.74.81
courriel : anne.letourneur@morbihan.gouv.fr

Etienne Pequeriau – DREAL – UD 56
tél : 02 90 08 55 31
courriel : etienne.pequeriau@developpement-durable.gouv.fr

à

Monsieur le maire
Mairie
56600 LANESTER

**OBJET : Installations classées pour la protection de l'environnement
Arrêté complémentaire – société Guerbet**

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, copie de l'arrêté préfectoral complémentaire portant modification de l'arrêté d'autorisation du 26 mars 2008 concernant la société GUERBET située ZI de Kerpont – 705, rue Denis Papin, dans votre commune.

Je vous remercie de bien vouloir assurer l'affichage d'un extrait de cet arrêté pendant une durée minimum d'un mois et me faire parvenir un procès verbal de l'accomplissement de cette formalité.

Une copie de l'arrêté déposée en mairie sera tenue à la disposition de toute personne qui souhaitera la consulter.

Je vous informe également qu'une copie de cet arrêté a été notifiée par mes soins à l'exploitant.

Pour le préfet et par délégation
Pour le DDTM et par délégation
Le chef d'unité

Jean-Louis Girard

Copie à :
- M. le DREAL – UD 56